

Note d'analyse

Mars 2026

Le bombardement dans la ville de Goma en matinée du 11 mars 2026



1. Présentation de l'événement

Trois jours après le bombardement de la bourgade de Mushaki, deux bombes ont été larguées, ce 11 mars 2026, par des drones sur Goma dans les alentours de la résidence du consul de la Belgique et près d'une propriété connue comme appartenant à l'ex première dame, Olive Lembe Disita-Kabila. Il est bon de mentionner que l'endroit ciblé n'est qu'à une trentaine de mètres d'une base de la MONUSCO. Une bombe est plutôt tombée dans le lac Kivu vers une heure du matin alors que deux, celles lâchées aux alentours de quatre heures du matin, ont explosé sur une résidence où logeait Karine Buisset, une fonctionnaire de l'UNICEF, de nationalité française. Au fond, c'est la seule victime dont l'identité a vite été rendue publique, mais l'on croit savoir qu'il y avait d'autres victimes anonymes. Les victimes vivaient dans la concession d'un nommé Pascal, un sujet belge. Ce dernier est le responsable d'une société de vente des voitures et de prestation de services mécaniques automobiles, appelée Grands-Lacs Motors. Par ailleurs, Pascal est connu comme étant proche du président Tshisekedi ; ce dernier se plaisait bien, pendant ses séjours à Goma, de rester dans la résidence du premier.

2. Analyse

a. L'ancien président Kabila, la ciblée ratée ?

Le bombardement de la bourgade de Mushaki a été justifié, selon certaines indiscretions, par la présence de l'ancien président dans cette bourgade. Il aurait donc été raté de justesse. Mais dans sa fuite, il se serait dirigé vers la propriété de son épouse, située dans un quartier huppé de Goma, jouxtant le consulat de la Belgique à Goma. On peut alors comprendre pourquoi les drones cherchaient à atteindre cette propriété, soupçonné comme ayant servi de cachette à l'ancien Président.

b. Vulnérabilité de l'AFC/M23

Les attaques aux drones sont devenues régulières dans la zone sous contrôle de l'AFC/M23. A s'en tenir à la dextérité avec laquelle ces attaques se réalisent, il est à croire qu'il existe quelques taupes au sein du mouvement rebelle qui renseigneraient les FARDC sur la position des hautes personnalités de la rébellion. Dans le cas de cette attaque de Goma, une rumeur circule dans l'opinion : cette résidence d'Olive Lembe aurait été ciblée au prétexte qu'elle sert d'entrepôt d'importants matériels logistiques de l'AFC/M23. Les drones auraient-ils raté leur cible grâce à un dispositif de protection anti-aérienne ? Rien n'est moins sûr.

Quelle qu'en ait été la raison, ces attaques aériennes à répétition démontrent combien, après avoir écopé des revers sur les fronts terrestres, le gouvernement congolais veut reprendre du poil de la bête. Il dévoile, par ricochet, la vulnérabilité de l'AFC/M23 par rapport aux combats aériens, et, s'y appuyant, il cherche à imposer une guerre par décapitation, c'est-à-dire une guerre qui vise les hautes personnalités, au mouvement insurrectionnel.

3. Implications possibles

Il est curieux que, contrairement aux attaques de Rubaya et de Mushaki qui ont été vite revendiquées par Kinshasa, celles de Goma n'aient pas eu la même faveur. Le gouvernement, tout comme l'AFC/M23, appelle aux enquêtes indépendantes pour en établir la responsabilité. On peut s'imaginer l'embarras que présente l'issue de ces attaques de Goma. Bien qu'elles aient fait plusieurs victimes, la mort de Karine Buisset, une française, fonctionnaire de l'Unicef qui logeait dans un appartement dans la concession du nommé Pascal, est plutôt embêtante. Car la RDC ne voudrait pas se mettre à dos ni la France ni les Nations-Unies dans un contexte où elle accumule suffisamment de dividendes diplomatiques, notamment avec les récentes sanctions ciblées obtenues à l'encontre de certains hauts-gradés de l'armée rwandaise.

Le représentant des Nations Unies, Bruno Lemarquis a rapidement souligné qu'une telle attaque, ciblée ou pas, contre les humanitaires « pourrait constituer un crime de guerre ». L'on peut, de ce fait, comprendre pourquoi l'AFC/M23 s'est empressé d'accuser Kinshasa d'en être l'auteur. Kinshasa, de son côté, embarrassé, a déjà promis de faire une enquête sur l'origine de cette attaque.

Par ailleurs, alors que la communauté internationale milite depuis l'an passé pour que l'aéroport de Goma redevienne fonctionnel, ne fût-ce que pour des raisons humanitaires, la vulnérabilité sécuritaire de la ville de Goma démontrée par ces attaques risque de retarder le processus. Pour l'AFC/M23 et le Rwanda, ces attaques lui offrent un prétexte solide pour renforcer son scepticisme quant l'opportunité de rouvrir cet aéroport. Cela est d'autant prévisible qu'en dépit de la répétition de ces attaques, la communauté internationale ne s'empresse guère de condamner Kinshasa. Il y a lieu de relever aussi que ces attaques par drones s'opèrent généralement la nuit. Il existe un trafic nocturne soutenu sur lac Kivu impliquant des bateaux civils dans le déplacement des combattants et du matériel de l'AFC/M23 entre Goma et Bukavu. Il est possible que, pour prévenir des catastrophes dans ce secteur, le trafic soit de nouveau suspendu. Les conséquences en termes de la précarité de la vie pour une population déjà très éprouvée du fait de la guerre, seront immédiates étant donné l'interdépendance naturelle entre les deux villes depuis des temps anciens.